

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 6 JUILLET 2015,
À 20 H À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
 Sylvain Delisle, conseiller
 Julien Milot, conseiller
 Serge Pouliot, conseiller
 Mme Debbie Deslauriers, conseillère
 Josée Pelletier, conseillère

ABSENTS: M. Louis Gosselin, conseiller

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1 juin 2015
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et du maire
6. Résolution: Adoption - «Règlement visant à modifier le règlement de zonage, numéro 305 afin que soit créée la zone CA-8, à établir les usages pouvant y avoir cours et les spécifications associées, à constituer des normes de construction et d'implantation des bâtiments de la « Classe Habitation 2 », le retrait de cette classe de la zone AA-4.»
7. Résolution: Demande de subvention - PAARRM 2015-2016 - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
8. Résolution: Mandat à Picard & Picard - Description technique pour fin d'enregistrement de servitudes - Côte Leclerc et 1ere partie du chemin de la Chalouperie
9. Résolution: Mandat à LVM - Englobe - Tests de sol & béton pour l'agrandissement de la caserne
10. Résolution: Mandat à LCS Drais Secours - Drain agricole - Caserne des pompiers
11. Résolution: Mandat à AMC Électrique - Remplacement boîte électrique pompe de la piscine
12. Résolution: Mandat à JS Électrique inc. - Remplacement boîte électrique - Terrain de tennis
13. Résolution: Sécurité civile
14. Résolution: Appui à la FQM
15. Avis de motion: Adoption du règlement # 558-2015 déléguant certains pouvoirs à la directrice générale / secrétaire-trésorière d'autoriser des dépenses et de passer des contrats (abrogeant le règlement # 534-2012)
16. Avis de motion: Adoption du règlement # 559-2015 - abrogeant le règlement # 536-2012 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
17. Comptes à payer
18. Correspondance
19. Période de questions
20. Clôture de la séance

**RÉSOLUTION
NO : 751-15**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Josée Pelletier et **résolu** à l'**unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 752-15**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1er JUIN 2015

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Debbie Deslauriers et **résolu** à l'**unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er juin 2015, tel que rédigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de **juin** 2015 : **12**
Coût des travaux **180 000 \$**

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

6. ADOPTION - RÈGLEMENT 557-2015 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE, NUMÉRO 305 AFIN QUE SOIT CRÉÉE LA ZONE CA-8, À ÉTABLIR LES USAGES POUVANT Y AVOIR COURS ET LES SPÉCIFICATIONS ASSOCIÉES, À CONSTITUER DES NORMES DE CONSTRUCTION ET D'IMPLANTATION DES BÂTIMENTS DE LA « CLASSE HABITATION 2 », LE RETRAIT DE CETTE CLASSE DE LA ZONE AA-4.»

Une demande référendaire a été déposée par des citoyens (24 signatures)
Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**RÉSOLUTION
NO : 753-15**

7. RÉSOLUTION: DEMANDE DE SUBVENTION - PAARRM 2015-2016 - PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL.

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à faire et à signer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration routier municipal 2015-2016.

**RÉSOLUTION
NO : 754-15**

8. RÉSOLUTION: MANDAT À PICARD & PICARD - DESCRIPTION TECHNIQUE POUR FIN D'ENREGISTREMENT DE SERVITUDES - CÔTE LECLERC ET 1ERE PARTIE DU CHEMIN DE LA CHALOUPERIE

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat à Picard & Picard afin d'obtenir une description technique pour fin d'enregistrement de servitudes - Côte Leclerc et 1ere partie du chemin de la Chalouperie au coût de 1 700 \$ plus taxes.

**RÉSOLUTION
NO : 755-15**

9. RÉSOLUTION: MANDAT À LVM - ENGLOBE - TESTS DE SOL & BÉTON POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat à LVM - Englobe afin d'effectuer des tests de sol & béton pour l'agrandissement de la caserne au montant de 3 669.40 \$ plus les taxes. Les fonds provenant du surplus réservé pour la caserne.

**RÉSOLUTION
NO : 756-15**

10. RÉSOLUTION: MANDAT À LCS - DRAIN SECOURS - DRAIN AGRICOLE DE LA CASERNE DES POMPIERS

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat à LCS Drain Secours afin de déboucher le drain agricole à la caserne des pompiers.

**RÉSOLUTION
NO: 757-15**

11. RÉSOLUTION: MANDAT À AMC ÉLECTRIQUE - REMPLACEMENT BOÎTE ÉLECTRIQUE POMPE DE LA PISCINE

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat à AMC Électrique afin d'effectuer le remplacement de la boîte électrique pour la pompe de la piscine.

**RÉSOLUTION
NO: 758-15**

12. RÉSOLUTION: MANDAT À JS ÉLECTRIQUE INC - REMPLACEMENT BOÎTE ÉLECTRIQUE - TERRAIN DE TENNIS

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le mandat à JS Électrique inc afin d'effectuer le remplacement de la boîte électrique au terrain de tennis.

**RÉSOLUTION
NO: 759-15**

13. RÉSOLUTION: SÉCURITÉ CIVILE - MANDAT À LA MRC- PLAN RÉGIONAL DES MESURES D'URGENCE

Attendu que les municipalités de l'Île d'Orléans travaillent depuis quelques années à l'élaboration et à la mise à jour des leurs plans de mesures d'urgence;

Attendu que la MRC de l'Île d'Orléans a mis en place le Comité sur les mesures d'urgence qui a pour mandat la préparation d'un plan de mesure d'urgence régional;

Attendu que l'exercice de table en sécurité civile du 31 mars 2015 intitulé Gilligan et basé sur l'hypothèse d'une perte prolongée de l'usage du pont de l'Île a mis en évidence un besoin réel pour que soit élaboré un plan de mesure d'urgence régional pour la MRC de l'Île d'Orléans;

Attendu qu'un plan de mesures d'urgence régional doit être élaboré en complément des plans de mesures d'urgence locaux de chacune des municipalités de l'île d'Orléans;

Attendu que pour s'assurer du succès de cette opération un plan d'action pour la planification avec échéances et responsables doit être établi et accepté par les six municipalités ainsi que par la MRC de l'Île d'Orléans;

En conséquence, il est **proposé** par Josée Pelletier et **appuyé** par Serge Pouliot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents;

Que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans s'engage à établir ou mettre à jour son plan de mesure d'urgence en tenant compte également de la situation d'une fermeture prolongée du pont de l'Île;

Que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans demande à la MRC de l'Île d'Orléans de mandater le comité sur les mesures d'urgence de la MRC de l'Île d'Orléans d'établir le plan d'action pour la planification avec échéances et responsables pour la rédaction du plan de mesure d'urgence en tenant compte également de la situation d'une fermeture prolongée du pont de l'Île;

Que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans s'engage à collaborer avec les autres municipalités et la MRC de l'Île d'Orléans pour s'assurer d'une mise en commun efficace des toutes les informations pertinentes à l'établissement d'un plan de mesure d'urgence tout en tenant compte de la situation d'une fermeture prolongée du pont de l'Île;

Que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans s'engage à préserver la confidentialité de toutes informations qui sera recueillies dans le processus qui suivra l'application de la présente résolution.

**RÉSOLUTION
NO: 760-15**

14. RÉSOLUTION: APPUI À LA FQM

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;

- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

15. AVIS DE MOTION: ADOPTION DU RÈGLEMENT # 558-2015 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS (ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 534-2012)

Monsieur **Sylvain Delisle** donne avis de motion que le règlement # 558-2015 déléguant certains pouvoirs à la directrice générale/secrétairer trésorière d'autoriser des dépenses et de passer des contrats sera présenté à une séance ultérieure du conseil municipal. Ce règlement abrogera le règlement # 534-2012.

16. AVIS DE MOTION: ADOPTION DU RÈGLEMENT # 559-2015 - ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 536-2012 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Monsieur **Sylvain Delisle** donne avis de motion que le règlement # 559-2015 abrogeant le règlement #536-12 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire sera présenté à une séance ultérieure du conseil municipal.

**RÉSOLUTION
NO: 761-15**

17. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant **370 067.04\$** pour le mois de **juin** 2015 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétairer-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **761-15**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétairer-trésorière

18. CORRESPONDANCE

Aucune autre correspondance n'a été reçue.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire et les conseillers ont répondu aux questions des citoyens dans la salle.

**RÉSOLUTION
NO : 762-15**

20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 45.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE